

**DÉLIBÉRATION N° 68/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE du 5 octobre 2026

Sous la présidence de Monsieur Djamel NEDJAR, Le Maire

Présents : M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme TIZNITI, M. MÉNIRI, Mme EL HAJOUÏ, M. BOUTRY, Mme BOULET, M. DADDA, M. PROD'HOMME, Mme BION, M. RUBANY, M. JEGOUZO, M. NITOU SAMBA, Mme SARRAZIN, Mme JUMEL, M. MAILLARD, M. ENGUEHARD, M. BIRACH, M. PEULVAST, M. SAHED, Mme LÉPINARD, Mme NAZEF, Mme JAABIRI, M. KOLOLO-SAMBA.

Excusés et ont donné procuration : Mme GAMRAOUI à Mme MACKOWIAK, Mme HAI à M. MÉNIRI, Mme DIOP à Mme TIZNITI, Mme BAYKAN à M. BOURÉ.

Excusée : Mme MAICHOUF.

Absents : M. IBN EL HADEK, Mme BEDAOUDIA, M. BADRA.

Secrétaire de séance : Mme JAABIRI.

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs au 5 octobre 2026

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1, L.522-24, L.522-26, L.522-27 et L.523-1 ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois concernés ;

Vu la délibération n° 58/2026 du 7 juillet 2026 portant mise à jour du tableau des effectifs ;

Considérant qu'il convient de mettre régulièrement à jour le tableau des effectifs ;

Considérant que la mise à jour du tableau des effectifs au 5 octobre 2026 nécessite d'apporter les évolutions suivantes :

I. A) De prendre en compte les avancements de grade au titre de l'année 2026

Aussi, il convient de fermer 11 postes sur les grades suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif territorial ;

- 1 poste d'attaché ;
- 1 poste d'adjoint technique territorial ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (0,8 ETP) ;
- 1 poste d'agent de maîtrise ;
- 1 poste de technicien ;
- 1 poste de technicien principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'animateur principal de 2ème classe.

Et de créer 11 postes sur les grades suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'attaché principal ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe (0,8 ETP);
- 1 poste d'agent de maîtrise principal ;
- 1 poste de technicien principal de 2ème classe ;
- 1 poste de technicien principal de 1ère classe ;
- 1 poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe ;
- 1 poste d'animateur principal de 1ère classe.

I. B) De prendre en compte les promotions internes au titre de l'année 2026

Il convient de créer 2 postes sur les grades suivants :

- 1 poste de technicien principal de 2ème classe ;
- 1 poste d'ingénieur territorial.

Les emplois budgétaires correspondant aux grades d'origine des agents concernés sont maintenus à ce stade, compte tenu de leur nomination en qualité de stagiaire.

II. - MOUVEMENTS DE PERSONNEL INTERVENUS DEPUIS LE 7 JUILLET 2026

A) Départs ayant libéré des postes

- 1 emploi à temps complet d'Agent de maîtrise principal ;
- 1 emploi à temps complet d'Adjoint technique territorial principal de 1re classe ;
- 1 emploi à temps complet d'Adjoint technique territorial principal de 2e classe ;
- 1 emploi à temps complet d'Adjoint technique territorial ;
- 1 emploi à temps non complet de 11 heures hebdomadaires (0,55 ETP) d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1re classe ;
- 1 emploi à temps non complet de 4 heures hebdomadaires (0,20 ETP) d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2e classe ;
- 1 emploi à temps complet d'Auxiliaire de puériculture de classe normale ;
- 1 emploi à temps complet d'Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe ;
- 3 emplois à temps complet d'Adjoint territorial d'animation ;
- 2 emplois à temps complet d'Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles.

B) Recrutements réalisés sur des postes précédemment libérés

- 2 emplois à temps complet d'Attaché ;
- 1 emploi à temps complet d'Ingénieur ;
- 2 emplois à temps non complet d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1re classe : 10 h (0,50 ETP) et 5 h (0,25 ETP), soit 0,75 ETP ;
- 2 emplois à temps non complet d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2e classe : 9 h (0,45 ETP) et 7 h (0,35 ETP), soit 0,80 ETP ;
- 1 emploi à temps complet d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives,
- 3 emplois à temps complet d'Adjoint territorial d'animation

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

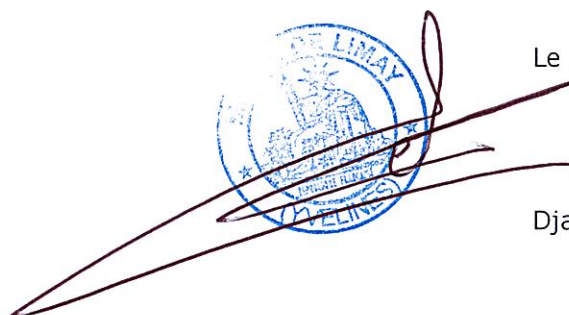
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité :

ARTICLE 1 : D'AUTORISER la modification du tableau des effectifs en tenant compte des éléments ci-dessus exposés, et ce au 5 octobre 2026.

ARTICLE 2 : D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits.

 Le Maire,
Djamel NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affichée le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mise à jour du tableau des effectifs au 5 octobre 2026

Date de transmission de l'acte : 12/10/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 12/10/2026

Numéro de l'acte : DELIB-68-2026 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20261005-DELIB-68-2026-DE

Date de décision : 05/10/2026

Acte transmis par : Francine LIENHARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 05/10/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS	
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS		
FILIÈRE ADMINISTRATIVE													
DGS commune 20 000 à 40 0000 habitants	A	1		1	1					1	0	1	0
DGA commune 20 000 à 40 000 habitants	A	1		1	1					1	0	1	0
Attaché principal	A	5		5	2		2			4	0	4	1
Attaché	A	13		13	2		8			10	0	10	3
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5		5	2		1			3	0	3	2
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1		1	1					1	0	1	0
Rédacteur	B	4		4	2,8					2,8	0	2,8	1,2
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	31		31	25,7		1			26,7	0	26,7	4,3
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4		4	4					4	0	4	0
Adjoint administratif territorial	C	11		11	6,8					6,8	0	6,8	4,2
TOTAL FILIÈRE ADMINISTRATIVE		76	0	76	48,3	0	12	0		60,3	0	60,3	15,7

TABEAU DES EFFECTIFS AU 05/10/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIÈRE TECHNIQUE												
Ingenieur principal	A	2		2	1		1		2	0	2	0
Ingenieur	A	4		4	1		2		3	0	3	1
Technicien principal de 1ère classe	B	4		4	3				3	0	3	1
Technicien principal de 2ème Classe	B	3		3	3				3	0	3	0
Technicien	B			0					0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	14		14	11		0		11	0	11	3
Agent de maîtrise	C	5		5	4		1		5	0	5	0
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	43	0,8	43,8	38,8	0,8			38,8	0,8	39,6	4,2
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	17	0,5714	17,5714	13	0,5714	1		14	0,5714	14,5714	3
Adjoint technique territorial	C	33	22,3464	55,3464	18	5,05720	12	14,2857	30	19,3429	49,3429	6,0035
TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE		125	23,7178	148,7178	92,8	6,4286	17	14,2857	109,8	20,7143	130,514	18,2035

TABEAU DES EFFECTIFS AU 05/10/2026

FILIÈRE - GRADE	CATÉGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIÈRE CULTURELLE												
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1		1	1				1	0	1	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1		1	1				1	0	1	0
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	3		3	3				3	0	3	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	3		3	3	0		2	2	0	2	1
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1	0,21875	1,21875	1	0,21875			1	0,21875	1,21875	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	1		1			1					0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	2	5,2875	7,2875	2	4,5375		0,75	2	5,2875	7,2875	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	2	3,7125	5,7125			1	3,4625	1	3,4625	4,4625	1,25
Assistant d'enseignement artistique	B	0	0,5575	0,5575		0,00	0	0,000	0	0	0	0,5575
TOTAL FILIÈRE CULTURELLE		14	9,77625	23,77625	8	5,75625	3	4,2125	11	9,96875	20,9688	2,8075
FILIÈRE SOCIALE												
Sous filière sociale												
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	3		3	3				3	0	3	0
Educateur de jeunes enfants	A	1		1			1		1	0	1	0
Agent social principal de 1ère classe	C	1		1	1				1	0	1	0
Agent social principal de 2ème classe	C	6		6	2,3		1,8		4,1	0	4,1	1,9
Agent social	C	1		1	1				1	0	1	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	8		8	7,8				7,8	0	7,8	0,2
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	5		5			3		3	0	3	2
Sous filière médico-sociale												
Infirmière en soins généraux hors classe	A	1		1	1				1	0	1	0
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	6		6	5,9				5,9	0	5,9	0,1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	2		2			1		1	0	1	1
Assistante maternelle	C	15		15			12		12	0	12	3
TOTAL FILIÈRE SOCIALE		49	0	49	22	0	18,8	0	40,8	0	40,8	8,2

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 05/10/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS			TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS	
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS			
FILIÈRE SPORTIVE														
Educateur territorial des activités physiques et sportives princ de 1ère cl	B	1		1	1						1	0	1	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives princ de 2ème cl	B	2		2	2						2	0	2	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1		1					1	0	1	0	1	0
TOTALE FILIÈRE SPORTIVE		4	0	4	3	0	1	0	4	0	4	0	4	0
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE														
Chef de service principal de 1ère classe de police municipale	B	1		1	1						1	0	1	0
TOTALE FILIÈRE POLICE MUNICIPALE		1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0
FILIÈRE ANIMATION														
Animateur principal de 1ère classe	B	2		2	2						2	0	2	0
Animateur principal de 2ème classe	B	1		1	1						1	0	1	0
Animateur	B	6		6	3				1		3	1	4	2
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	12		12	11,8						11,8	0	11,8	0,2
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	16	1,3	17,3	6	1,3	1				7	1,3	8,3	9
Adjoint territorial d'animation	C	37	0	37	22		9,8				31,8	0	31,8	5,2
TOTAL FILIÈRE ANIMATION		74	1,3	75,3	45,8	1,3	10,8	1	56,6	2,3	58,9		16,4	
TOTAL GENERAL		343	34,7941	377,79405	220,9	13,4849	62,6	19,4982	283,5	32,9831	316,483		61,3110	